

**T.S.R. 78**

**CLUB DE TRIATHLON DE  
SAINT REMY LES CHEVREUSE**

**TSR 78**

**COMPTE RENDU**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**19 juin 2010**

**Ancienne Mairie Place de la Gare**

## T.S.R. 78

L'Assemblée générale s'est tenue avec l'ordre du jour suivant :

- Election des membres du conseil d'administration
- Créneaux piscines
- Montants cotisations club
- Coupons sports (ANCV)
- Divers

Le quorum étant atteint 23 licenciés (présents ou représentés) sur 63, l'assemblée générale est ouverte.

### **POINT N° 1 : Election du Conseil d'Administration**

5 membres du club se présentent à l'élection du Conseil d'Administration

- Mme GAUCHER Nathalie,
- M. DUPUY Mathieu,
- M. GAUCHER Pascal,
- M. GAUFILLIER Vincent,
- M. PASQUELIN Jean-Pierre.

Après un vote à bulletin secret (comme le prévoit les statuts du club), les 5 membres se présentant ont été élus à l'unanimité (23 votes pour).

Le Conseil d'Administration nouvellement élu a donc constitué le bureau directeur de la façon suivante :

- Président : M. GAUCHER Pascal
- Secrétaire : M. DUPUY Mathieu
- Trésorière : Mme GAUCHER Nathalie.

### **POINT N° 2 : Créneaux Piscine**

Lecture est faite à haute voix d'un courrier reçu de l'AQUANAT courant avril dont les paragraphes principaux sont repris ci-dessous

*« Depuis 2 saisons, AQUA'NAT englobe le coût de location de vos lignes d'entraînements dans son total annuel.*

*Ce coût représente environ 7000 € ... sur 34 semaines.*

*En contre-partie, vos adhérents sont licenciés dans notre club et participent aux interclubs.*

## **T.S.R. 78**

*Malheureusement, AQUANAT ne peut plus supporter ce coût.... nous souhaitons engager un entraîneur à temps plein à la prochaine rentrée....*

*Par conséquent, nous vous demandons de vous rapprocher du SIVOM de la Région de Chevreuse pour louer vos créneaux pour la saison 2010/2011...*

*Il va de soi que vos adhérents ne devront plus s'acquitter du prix de la licence FFN et ne seront plus licenciés à notre club... »*

Début mai, un courrier a donc été adressé au SIVOM afin de demander le coût de la location des lignes d'eau pour la saison prochaine.

Fin mai, le SIVOM a répondu. Le coût horaire de la location d'une ligne d'eau est de 12.70 € sans surveillance.

Le TSR 78 va donc, pour la saison 2010/2011, faire la demande pour 3 créneaux adultes les lundi, mercredi et vendredi pour une durée de 1 h 15 au lieu de 1 h 30. En effet, que la fréquentation des lignes d'eau se fait plus sur 1 h 15 que sur 1 h 30. L'économie réalisée permettra de louer éventuellement plus de lignes d'eau voir, une ligne d'eau le samedi matin dédiée aux jeunes du club.

Les finances du club le permettent pour cette année si, l'augmentation du montant de la cotisation prévue au point suivant, est acceptée.

Il a donc été décidé à l'unanimité d'adresser un courrier au SIVOM afin de demander, au minimum, les mêmes créneaux natation que celles des précédentes années.

Il faudra, chaque année, et ceci afin de tenir compte du nombre d'adhérents, du sponsoring et autres entrées financières disponibles, décider, à chaque assemblée générale le maintien, l'augmentation ou la baisse du nombre de lignes d'eau louées au SIVOM.

### **POINT N° 3 : Montants cotisations club**

Compte tenu du point précédent, le montant de la cotisation-club doit augmenter afin de permettre, ad minima, le maintien des créneaux piscines actuels.

Une augmentation de 20 € est proposée et adoptée à l'unanimité.

Le coût de la cotisation-club est donc maintenant de :

- 172.00 € pour les Saint-Rémois,
- 187.00 € pour les adhérents des autres communes.

### **POINT N° 4 : Coupons sport ANCV**

Suite à la demande de quelques nouveaux adhérents (à savoir 3 personnes), quelques renseignements ont été rassemblés concernant ces coupons sport.

Ce sont une variante des « chèques-vacances ». Ceux-ci peuvent être acceptés par les clubs adhérents pour le paiement des dépenses effectuées pour la pratique et l'enseignement de leurs activités sportives à l'exclusion de toute vente ou de location de biens de consommation.

Le TSR 78 n'est pas adhérent à cet organisme (ANCV) et ne peut donc pas accepter ces coupons en paiement de la cotisation club.

Afin de répondre à cette nouvelle demande, et surtout compte tenu de la simplicité des démarches à entreprendre pour être adhérent, il a été décidé à l'unanimité que le club adhérerait à cet organisme. Il est à préciser que 1 % de la somme réglée par ce moyen de paiement est conservé par l'ANCV.

Ce sera donc la somme de 1.87 € qui sera conservé sur le montant le plus élevé de la cotisation.

Lors du prochain bilan, une nouvelle ligne sera visible faisant ainsi ressortir le coût de cette prestation.

### **POINT N° 5 : Points Divers**

Un nouveau sponsor nous a rejoint pour la saison 2009/2010. Il s'agit de la société REDTREE représentée par Jean-Marie HOUILLON. Sa dotation pour cette année est de 1000.00 €. Vous verrez donc apparaître un nouveau logo sur les tri fonctions en fabrication.

Une question est posée pour savoir si le club serait opposé à l'organisation d'une épreuve du type VETATHLON ou RUN & BIKE. Ceci pourrait apporter au club une entrée de fonds supplémentaire. Le bureau directeur présent précise que tout est possible étant entendu que cette organisation doit être prise en charge et acceptée par la majorité des membres du club et surtout par une équipe de responsable nommée. Toute proposition faite sera étudiée.

Un membre demande si le club tire un bénéfice que la revente des équipements. Il est répondu que les équipements sont revendus « à prix coûtant ».

Aucun autre point « divers » n'étant soulevé, l'assemblée générale est close.

Le Président remercie les membres présents et les invite à se réunir autour d'une collation.

**Participants à l'Assemblée Générale ou représentés**

ANDRIEUX Philippe – ARGENTIN Sébastien – BERRY Hervé – BITAULD Lionel – BLANC-TRANCHANT Patrick – BONO Stéphane – DUNON Paul – DUPAS Eric – DUPUY Mathieu – FAUQUANT Jean-Marie – GAUCHER Nathalie – GAUCHER Pascal – GAUCHER Pauline – GAUFILLIER Vincent – GIRARDEAU Christophe – GOUX Francis – HOUILLON Jean-Marie – KUNTSMANN Philippe – LAMIC Jacques – MEUNIER Gilles – MENGELLE Stéphane – PASQUELIN Jean-Pierre – STICKEIR Laurent

**Absents excusés**

DENIZON David – GAUFILLIER Charlotte – MARRET Olivier – MARTIN Eliane – TOURTE Alexandre – TOURTE Renaud

**Absents non excusés**

ALBERT Florent – AUCHER Enguerrand – AUTIN Sébastien – BERNARD Olivier – BOURGOIN Arnaud – CHALBOT Marie-Laure – CHOPART Frédéric – DELCROIX Guillaume – DOUESNARD Stéphanie – FILLON Renaud – GUILLOUX Yves – HORLAIT Stéphane – LAHITTE Delphine – LATAILLADE François – LE DELLIOU Gwenaël – LE FLOCHMOEN Philippe – LE NOA Yannick – MAIORE Stéphane – MALOSSE Jean-Christophe – MALOSSE Valérie – MARTIN-KORMANN Estelle – MASSON Bruno – MONNET François – MONNET Jean-Etienne – MOREL Chloé – MOREL Eric – PASQUIER Vincent – POUILLIAS Gilles – ROLLAND Benjamin – TIENNOT Philippe – VAUDIN Didier – WANNYN Marine – WATTELIER Arnaud – ZEMAN Antoine